



# L'ÉCLAIREUR DE HÉNANBIHEN

SEPTEMBRE 2024

Edito 



## C'est la rentrée !

L'été demeure une saison importante de l'année pour maintes raisons. Pour certains c'est le moment de récolter ce qui a été semé à l'automne, pour d'autres c'est l'activité qui bat son plein avec l'afflux de touristes dans notre région. Pour beaucoup, c'est tout simplement le moment de faire une pause bien méritée après de nombreuses semaines de travail et le plaisir de se retrouver en famille, entre amis, en vacances.

Le notre aura été marqué par ce beau rendez-vous du 2 août, une **belle soirée de retrouvailles**, une présence nombreuse et enchantée par le spectacle proposé. Merci aux associations locales pour leur investissement à la réussite de cette soirée qui fait maintenant date au cœur de l'été Hénanbihennais.

Cet été a été marqué par le très grand et beau **spectacle des jeux olympiques et paralympiques**. Pari risqué, Paris gagné ! Les jeux olympiques ont été une parenthèse enchantée en ces temps anxiogènes. Que ce soit sur les terrains ou dans les tribunes, ces jeux de Paris 2024 nous ont livré leur lot d'émotions avec de la joie, des pleurs, du suspense, des cris et des moments d'intense communion.

Une trêve olympique bienvenue, ces J.O viennent nous rappeler **la force politique du sport**, magnifique **école du vivre-ensemble**. L'actualité morose a été balayée par le souffle joyeux de ces jeux. Les Français se sont retrouvés derrière nos athlètes, notre pays a montré le meilleur tout en étant ambitieux et audacieux dans l'organisation et cela doit nous redonner **confiance pour l'avenir**. Ces athlètes olympiques et paralympiques nous montrent qu'il faut persévérer malgré les échecs et les accidents de la vie, croire en nos capacités et comme Nelson Mandela disait : « Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends. »

Souhaitons également une **bonne rentrée scolaire** à nos petits écoliers de Hénanbihen. Ils sont une bonne centaine à reprendre le chemin dans chacune de nos 2 écoles communales. Ces écoles qui font la fierté de notre commune avec la cantine et la garderie, cela dans un contexte scolaire tendu. Merci à tous les professeurs de nos deux écoles pour leur engagement dans l'instruction de nos chers petits. Merci à nos agents municipaux pour les accompagner tant à l'école qu'à la garderie et à la cantine pour la confection de leurs repas. Un travail d'équipe au service de nos enfants.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée.

Le Maire, Jean-Michel LEBRET

**Extraits des délibérations du dernier conseil municipal.**  
**Toutes les délibérations détaillées sont consultables sur le site Internet de la mairie.**

**L'an deux mil vingt-quatre, le 15 juillet à vingt heures**, le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen, légalement convoqué le 11 juillet deux mil vingt-quatre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Michel LEBRET, Maire.

Étaient présents : M. LEBRET Jean-Michel, Mme CORDON Catherine, M. DANIEL Jean-Michel, Monsieur HOUZE Daniel, Mme DURAND Anne, M. CHMIELEWSKI Ludovic, Mme COURCOUX Aurélie, M. MEHOUAS Gwenaël, M. Yves CRINON, M. MENARD Alexis, M. CHANTOISEL Fabien.

Étaient excusés : M. GAUTHIER Joseph pouvoir à Monsieur HOUZE Daniel, Mme THEVENIN Eliane pouvoir à Mme CORDON Catherine, Mme ABBE Jacqueline.

• **Lotissement des Rochettes : autorisation de signature du devis des travaux concernant la fibre**

Le 9 juin 2024, nous avons reçu un devis de l'entreprise SOLUTEL concernant les travaux de pose et de câblage en fibre optique pour le lotissement des Rochettes. Le devis proposé englobe l'ensemble des lots soit les deux tranches du lotissement. Le montant est de 8 747.00 € HT et 10 496.40 € TTC. Monsieur le Maire propose de retenir le devis de l'entreprise SOLUTEL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **accepte** le devis de l'entreprise SOLUTEL pour un montant de 10 496.40 € TTC et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

• **Lotissement des Rochettes : autorisation de signature du devis du géomètre pour le bornage des lots des deux tranches du lotissement**

Nous avons reçu du cabinet Infraconcept, le devis du géomètre HAMEL pour le bornage des lots des deux tranches du lotissement. Il s'élève à 16 480.00 € HT et 19 776.00 € TTC. Monsieur le Maire propose de retenir le devis du géomètre HAMEL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **accepte** le devis du géomètre HAMEL pour un montant de 19 776.00 € TTC et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

• **Révision du pacte financier et fiscal : signature de la convention de reversement de fiscalité**

Lamballe Terre et Mer a souhaité, mi-2023, réaliser un état des lieux financier et fiscal actualisé du territoire et établir un diagnostic de la mise en œuvre du pacte sur ses quatre premières années, afin d'engager le cas échéant une révision de ce pacte. Ce travail a été conduit d'octobre 2023 à mai 2024 par un comité technique (6 réunions) et validé par un comité de pilotage (3 réunions). Le comité de pilotage a retenu trois grandes orientations pour cette révision :

- 1° **Proposer de nouvelles solidarités** financières sur le territoire,
- 2° **Revoir les accords dits « historiques »** du pacte financier et fiscal de 2019,
- 3° **Le tout en permettant à l'agglomération et aux communes de porter leurs projets** sans sacrifier les politiques communautaires et l'équilibre budgétaire de l'agglomération.

Le conseil communautaire du 25 juin 2024 a approuvé les termes du pacte financier et fiscal révisé ainsi que les autres actes qui en procèdent (convention de reversement de fiscalité, règlement relatif aux fonds de concours en faveur des communes). L'application du pacte nécessite que l'ensemble des conseils municipaux : prenne acte de la délibération communautaire du 25 juin 2024 et autorise leur Maire à signer la convention de reversement de fiscalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (10 POUR, 3 ABSTENTIONS) : **prend acte** de la délibération communautaire du 25 juin 2024 par laquelle le conseil communautaire approuve les termes de la révision du pacte financier et fiscal de 2019, **approuve** la convention de reversement de fiscalité entre les communes et l'agglomération, et **autorise** le Maire à signer cette convention de reversement de fiscalité.

~ PAROLE DE LA MINORITÉ ~

Après une pause estivale, placée sous le signe des Jeux olympiques, l'heure de la rentrée a sonné. Cette reprise lance la deuxième partie de l'année pour le Conseil municipal. Comme à notre habitude, nous serons présents lors des conseils, mais également des commissions, ou tout autres réunions auxquelles nous sommes conviés, afin de **discuter, débattre, voter**, sur des orientations, des projets.

Comme depuis le début du mandat, nous serons attentifs, sur les projets en cours, et ceux à venir, afin qu'ils **correspondent au besoin initial**, et soient **soutenables financièrement** pour la collectivité.

Nous continuerons de donner nos avis, et de **remonter vos interrogations, vos besoins** lors des réunions du Conseil municipal. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée.

Fabien CHANTOISEL, Gwenaël MEHOUAS et Alexis MENARD, élus de la minorité

~ INFORMATIONS COMMUNALES ~

**Vivre ensemble !**

**Respect du voisinage :**

- Les abords et fonds de jardins **doivent être entretenus**, de façon à ne pas déborder sur les autres terrains et ne pas nuire à votre voisin.
- Faire la fête, c'est permis ! Mais attention, la **musique à un volume élevé** est **interdite après 22 heures**, même en été. Merci de bien respecter cette consigne pour le bien-être de vos voisins, et ainsi éviter tout conflit.



## ~ ÉTAT CIVIL ~

### Naissances :

Le 1er août 2024 : **Jules JOLY**, fils de Alexis JOLY et Noémie NICOLAS.

Le 14 août 2024 : **Yamato MICHEL**, fils de Maxime MICHEL et Ying-Chia CHANG.

Le 16 août 2024 : **Mya FERTE**, fille de Thomas FERTE et Clémentine BOUTIN.



La municipalité présente ses sincères félicitations aux parents et ses vœux de bonheur aux bébés.

### Mariage :

Le 16 août 2024 : **Mme Anne BARBU et M. Alexandre ROBILLARD.**

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux époux.



### Décès :

**M. Henri DOUZAMY**, né le 6 juin 2026 à Matignon, décédé le 17 juillet 2024 à Lamballe.

**Mme Marie-Edithe CHARRIER**, née le 26 avril 1945 à Hénanbihen, décédée le 4 août 2024 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)

**Mme Yvonne LEBARBIER**, née le 14 mars 1935 à Hénanbihen, décédée le 7 août 2024 à Saint-Brieuc.

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles.



## Remerciements

**Famille de M. Henri DOUZAMY** : Renée son épouse, ses enfants et ses petits-enfants ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie, et remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

## ~ URBANISME ~

**DP : déclaration préalable**    **PC : permis de construire**    **PD : permis de démolir**

**DP 02207624C0015** : Mme DURAND Justine, garage à vélo et clôture, 12 rue des Templiers.

**DP 02207624C0024** : M. LEBRET Thierry, création et modification d'ouvertures, 14 La Ville Orin.

**DP 02207624C0025** : M. BENOIST Sylvain, changement de fenêtres, 4 rue Jean-Baptiste Corbel.

**PD 02207624C0003** : SCI LES 3 ORANGES, démolition partielle d'un garage, 1 rue Aristide Briand.

**PD 02207624C0004** : M. ESNAULT Daniel, démolition d'un abri de jardin, 7 rue du Gave.



## ~ VIE ASSOCIATIVE ~



### RANDO'BIHEN - Circuits de septembre - début octobre

Pour tous renseignements : [randobihen@gmail.com](mailto:randobihen@gmail.com) ou **06.27.55.90.46**

Degrés de difficulté ( ) 1 - Facile 2 - Moyen 3 - Difficile

Rendez-vous **mercredi 13H30** - Parking Ecole Privée

Rendez-vous **vendredi 9H30** - Parking Ecole Privée

11 septembre	Plévenon - Cap Fréhel	2	13 septembre	Saint Denoual	1
18 septembre	Saint Suliac	3	20 septembre	Matignon	1
25 septembre	Chaos du Gouët	2	27 septembre	Saint-Alban - La renarde	1
02 octobre	Ploubalay - Le bois Joli	2	04 octobre	Erquy	1



### Les prochains matches des Equipes de Foot de Hénanbihen

#### le 8 septembre à Hénanbihen

13h30 : Hénanbihen USFF 2 / St-Pôtan AS 1 (match aller)

15h30 : Hénanbihen USFF 1 / Plédéliac US Hunau. 2 (match aller)

#### le 22 septembre à Hénanbihen

13h30 : Hénanbihen USFF 2 / Penguily Dahus MBA 3 (match aller)

15h30 : Hénanbihen USFF 1 / Créhen Plud. Val FC 2 (match aller)

#### le 6 octobre à l'extérieur

13h30 : St-Alban FCCP 2 / Hénanbihen USFF 1 (match aller)

15h30 : FC Fréhel 1 / Hénanbihen USFF 2 (match aller)

### AJHA

Pour la location de barnum de l'AJHA, appeler :

HALLET Aurélien au 07 68 19 26 27

ou LEGOFF Alizée 07 68 43 44 54

### ABC Bibliothèque

PRENEZ DATE !

Week-end Théâtre le samedi 19 et dimanche 20 octobre avec la troupe La petite Vadrouille de Créhen.

Pièce : « La bonne Anna de Marc Camoletti »

Plus de précisions dans le bulletin d'octobre.



## EPMM SPORTS POUR TOUS HENANBIHEN - Gymnastique



Les cours de gymnastique reprendront le mardi 17 septembre prochain avec notre animatrice, Béatrice Vincent. Les cours sont ouverts à tous, hommes et femmes adultes. Venez nous y rejoindre nombreux.

Inscriptions au forum des associations le 7 septembre à la salle des fêtes, à la première séance le 17 septembre, ou par téléphone au 02.96.34.03.99.

Deux séances d'essai sont possibles gratuitement.

~ VIE ASSOCIATIVE ( SUITE ) ~

**HENANBIHEN**  
SAMEDI 21 SEPTEMBRE  
— A —  
**EMPORTER**

12 €

**ROUGAIL  
SAUCISSES  
FROMAGE  
TARTELETTE**

A retirer  
à la salle du Cercle  
de 18h à 19h30

Point de vente à partir de fin août :  
• La bibliothèque  
• Vival chez Nathalie  
• Bar Le Neptune

Organisé par l'association  
de la Bibliothèque de Hénanbihen

**ABC**  
HENANBIHEN

~ LAMBALLE TERRE & MER ~

LAMBALLE TERRE & MER ACCOMPAGNE DES  
**PROJETS CITOYENS  
DU TERRITOIRE**  
CAFÉS RÉPARATIONS

**NE JETEZ PLUS !**  
Apprenez à réparer vos objets du  
quotidien, en convivialité, avec des  
réparateurs bénévoles.

**SUR LAMBALLE TERRE & MER,  
4 CAFÉS RÉPARATIONS  
ONT LIEU CHAQUE MOIS :**

**ERQUY**  
Le dernier mercredi du mois  
de 14h30 à 17h30  
Salle Eden  
Association Rév'Inventer

**LAMBALLE-ARMOR**  
Le 2nd jeudi du mois  
de 18h à 20h30  
L'ECHO'système  
Association Faire & Souder

**PLÉDÉLIAC**  
Le dernier vendredi du mois  
de 17h à 20h  
La Ferme d'Antan  
Association Le P'tit Hangar

**QUESSOY**  
Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois  
de 14h à 18h  
14 rue Jean Pinault (JOB)  
Association Zazous et Cie

RENSEIGNEMENTS : 02 96 50 54 65

~ ANNONCE ~

**VIDE MAISON**

Meubles, décoration, outillages...  
Samedi 14 et dimanche 15 Septembre 2024 de 9h à 18h  
3 La Méaugon - 22550 Hénanbihen

~ AGENDA ~

**Samedi 7 septembre** : Forum des associations de 10h à 13h, salle des fêtes.

**Samedi 21 septembre** : Repas à emporter de l'association ABC bibliothèque, de 18h à 19h30, salle du Cercle.

**Important**



**FORUM  
DES  
ASSOCIATIONS**



**Samedi 7 septembre 2024**  
de 10h à 13h  
Salle des fêtes



**Hénanbihen**



**Horaires d'ouverture  
de la Mairie :**

- Du lundi au vendredi  
de 9H à 12H  
- Le lundi, mercredi, vendredi de  
14h à 16h30  
- Possibilité de prendre rendez-  
vous avec le Maire ou ses adjoints  
**le samedi.**

☎ : 02.96.31.52.49  
secretariat.mairie@henanbihen.fr  
<https://www.henanbihen.fr/>

**Horaires d'ouverture  
de l'agence postale :**

**Du lundi au vendredi**  
de 9H à 12H

**Directeur de Publication :**  
Jean-Michel LEBRET, Maire